

TRANSMIS LE 31-03-2022  
REÇU LE 31-03-2022  
AFFICHÉ LE 01-04-2022  
NOTIFIÉ LE 01-04-2022  
PUBLIÉ LE 01-04-2022  
FRANCONVILLE  
EXERCICE LE 01-04-2022

2022/...



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022 DÉLIBÉRATION N°7

**OBJET : FINANCES – REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DE  
FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2022.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par  
Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI,  
Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Mesdames et Messieurs les Adjointes (\*) :** Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNERIEY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER, Yoan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Vincent MULOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Florent BATIER, Océane USTASE.

**ABSENTS (donnent pouvoir à) :**

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**Marie-Christine CAVECCHI :** Xavier MELKI

**Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

**Hervé GALICHET :** Claire LE BERRE

**Bruno DE CARLI :** Patrick BOULLÉ

**Rachel SABATIER-GIRAULT :** Absente excusée.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Françoise MENDY-LASCOT :** Vincent MULOT

#### Secrétaire de séance :

**Sabrina FORTUNATO**

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Finances

Question n°7 du CM en date du 24/03/2022 – P 1/1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022 DÉLIBÉRATION N°7

**OBJET : FINANCES – REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2022.**

### Le Conseil municipal

**VU** les articles R.2221-48-1 et R.2221-90-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux Etablissements Publics Locaux qui leur sont rattachés,

**VU** le décret 2005-1661 du 27 décembre 2005 paru au journal officiel n° 302 du 29 décembre 2005, modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux Etablissements Publics Locaux qui leur sont rattachés,

**CONSIDÉRANT** l'excédent de clôture 2021 de la section de fonctionnement d'un montant de **5 437 181.48 €**,

**CONSIDÉRANT** l'excédent de clôture 2021 de la section d'investissement d'un montant de **6 201 989.41 €**,

**CONSIDÉRANT** la possibilité prévue par l'instruction budgétaire M57 d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement à la section d'investissement,

**APRES** l'avis de la Commission Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité en date du 14 mars 2022,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à LA MAJORITÉ des votants, le Conseil municipal**

**Article 1<sup>er</sup> :** DÉCIDE d'affecter ce résultat de la section de fonctionnement par anticipation et d'inscrire les crédits au Budget Primitif 2022, comme suit :

- Section d'investissement compte 1068 : **2 000 000 €**
- Section de fonctionnement compte 002 : **3 437 181.48 €**

**Article 2:** PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 3 :** PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
Maire de Franconville  
Conseiller Régionale d'Ile-De-France

Caractère Exécutoire Par délégation du Maire



*Jadame Jeanne Charrier-Buignat*  
Le 14 avril 2022



**Acte à classer****DEL24032022Q7**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-03-31T16-37-29.00 ( MI236575432 )

**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20220324-DEL24032022Q7-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : FINANCES - REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2022.

Date de décision : 24/03/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. DiversActe : 7 - FIN- AFFECTATION DU  
RESULTAT.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/03/22 à 16:37

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 31/03/22 à 16:37

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 31/03/22 à 16:44